

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue à huis clos le Lundi 22 Février 2021, à 19h00 **par conférence téléphonique** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Michel Rivard (01)
 Maurice Massé (02)
 François Binet (03)
 Régis Audet (04)
 Patrick Dubuc (05)

Absent: Johanne Rheault (06)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et secrétaire-trésorière était présente.

031-02-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel;

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **SOUSSION – PRÉPARATION PLAN ET DEVIS RANG 8&9 (6 PONCEAUX)**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

032-02-2021

SOUSSION – PRÉPARATION PLAN ET DEVIS RANG 8&9 (6 PONCEAUX)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder aux changements de 6 ponceaux prioritaire dans le rang 8&9;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour la préparation des plans et devis et la surveillance de chantier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les deux soumissions suivantes :

WSP : 37 750\$ avant taxe
Cima + : 34 550\$ avant taxe

Il est proposé par : Maurice Massé

Secondé par : François Binet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville accepte le plus bas soumissionnaire conforme qui est Cima + au coût de 34 550\$ avant taxe.

PÉRIODE DE QUESTIONS

033-02-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19h07.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, directrice générale

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.